

Cadre réservé à la ludothèque municipale

N° Adhérent

Code famille :

Adhésion famille à la ludothèque municipale

COMMUNE

HORS-COMMUNE

NOM et prénom du responsable légal 1 :

NOM et prénom du responsable légal 2 :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse Mail :@.....

Tel. fixe : Tel. portable :

Enfant(s) :

NOM (si différent) et Prénom des enfants : Date de naissance

1/...../.....

2/...../.....

3/...../.....

4/...../.....

5/...../.....

Déclare avoir pris connaissance du règlement de fonctionnement de la ludothèque municipale et l'accepte dans son intégralité.

Signature : (précédée de la mention « lu et approuvée »)

Cadre réservé à la ludothèque municipale

N° Adhérent

Code famille :

Adhésion à la ludothèque municipale

TARIFS SPECIAUX :

GRANDS-PARENTS

PROFESSIONNELS DE L'EDUCATION ET ASSISTANTES
MATERNELLES HORS-COMMUNE

PROFESSIONNELS DE L'EDUCATION ET ASSISTANTES
MATERNELLES DE LA COMMUNE (**GRATUIT**)

ASSOCIATIONS, COLLECTIVITES

NOM et prénom du responsable 1 :

NOM et prénom du responsable 2 :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse Mail :@.....

Tel. fixe : Tel. portable :

Déclare avoir pris connaissance du règlement de fonctionnement de la ludothèque municipale et l'accepte dans son intégralité.

Signature : (précédée de la mention « lu et approuvée »)

Tarifs adhésion :

Le paiement se fera auprès de la régie des recettes de la ville par chèque, espèces, prélèvement ou paiement en ligne ou par le service finances si paiement par bon administratif. La facture sera envoyée au domicile ou consultable en ligne selon l'option retenue.

TARIFS SPECIAUX :

- Associations, entreprises et collectivités :

- Commune 30€
- Hors-commune 60€

- Tarif unique spécial grands-parents :

- Commune 15€
- Hors-commune 30€

- Professionnels de l'enfance résidants hors-commune est fixé à 30€.

- Gratuité de l'adhésion pour les assistantes maternelles et professionnels de l'enfance de la commune.

- **Choix du mode de règlement :**

⇒ **Règlement par Prélèvement Automatique** (joindre un RIB format BIC/IBAN pour les nouvelles demandes) oui non

⇒ **Adhésion à la facture en ligne** (mentionner obligatoirement une adresse mail dans la partie renseignements parents) oui non

⇒ **Règlement par mandat administratif** (Administrations uniquement, joindre un bon de commande signé) oui non

Tarifs adhésion :

La formule de calcul du montant de l'adhésion est la suivante :

Prix de base de 10 euros + [(revenu plancher à 1000 € et plafond à 7500 €) x taux d'effort selon la composition familiale)].

Pour les familles extérieures, le revenu considéré sera directement au plafond de 7500 euros pour le calcul de l'adhésion. Le paiement se fera auprès de la régie des recettes de la ville et la facture sera envoyée au domicile ou consultable en ligne selon l'option retenue.

COMPOSITION FAMILIALE	TAUX D'EFFORT	TARIFS HORS-COMMUNE
1 Personne	0.001	17.50 €
2 Personnes	0.002	25.00 €
3 Personnes	0.003	32.50 €
4 personnes	0.004	40.00 €
5 personnes et +	0.005	47.50 €

- **Si le futur adhérent a déjà un compte famille auprès de la mairie de Buc**
Cocher cette case

- **Si le futur adhérent n'a pas de compte famille auprès de la mairie de Buc :**

- **Si allocataire de la CAF des départements 78-91-92 :**

J'autorise la commune de Buc à consulter mes ressources sur CAFPRO Yvelines, je ne fournis pas de document seulement mon numéro d'allocataire CAF.

N° Allocataire CAF:

- **Si le futur adhérent n'est pas allocataire de la CAF 78-91-92, joindre :**

- Photocopie de l'avis d'imposition 2019 (sur les revenus de 2018)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois

- **Choix du mode de règlement :**

⇒ **Règlement par Prélèvement Automatique** (joindre un RIB format BIC/IBAN pour les nouvelles demandes) oui non

⇒ **Adhésion à la facture en ligne** (mentionner obligatoirement une adresse mail dans la partie renseignements) oui non